

« Décembre froid avec gelée, donne partout du blé. »

● LE MOT DU MAIRE

Chères Céciliennes, chers Céciliens,

Je souhaite vous informer sur les 2 points suivants :

Incivilités et vandalisme, vidéosurveillance des points de tri

Nous sommes toujours et encore confrontés à des phénomènes de vandalisme et de dégradations du mobilier urbain. Le dernier épisode en date est **la dégradation, à plusieurs reprises, des toilettes publiques**, accompagnée de dépôts de bouteilles et autres déchets. Ceux-ci devront être donc fermés quelques semaines et nous allons augmenter la vigilance et la surveillance de ce secteur. Par ailleurs, malgré nos nombreuses communications et rappels à l'ordre, les points de tri (ou points d'apport volontaire) pour le verre et les papiers font toujours l'objet de **dépôts sauvages d'ordures** de toutes sortes ce qui pose des problèmes de salubrité publique. La situation ne s'améliorant toujours pas depuis de nombreux mois, le conseil municipal, désespéré et sans solution, a donc décidé de mettre en place sur certains de ces points, après autorisation du préfet, **des caméras de vidéosurveillance pour identifier et verbaliser les auteurs de ces faits**. Il est malheureux d'en arriver à de telles décisions qui ne réjouissent personnes et qui ont tout de même un coût. Le point de tri de la Croix Savine est le plus concerné avec d'importantes quantités de déchets déposés chaque semaine ; si sa situation ne devait pas s'améliorer, la dernière et unique solution serait malheureusement sa suppression définitive ce qui imposerait aux riverains de se déplacer jusque dans le bourg.

Taxe d'habitation

Chaque année, au cours des mois d'octobre et de novembre, les avis d'imposition de la taxe d'habitation sont transmis par le centre des impôts à tous les habitants. Vous aurez constaté que **le conseil municipal a décidé, comme les 2 années précédentes, de ne pas augmenter le taux d'imposition de la partie communale de cette taxe**, qui reste donc stable, ce qui permet, pour ceux qui sont concernés, **de bénéficier de la totalité de la baisse décidée par le gouvernement** (-1/3 pour cette année 2018). Les éventuelles petites hausses de la part communale sont liées à l'augmentation des bases d'imposition (valeur locative) décrétée par l'Etat en lien avec l'inflation. Ainsi, la commune, grâce à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, a pu poursuivre son important programme d'investissements et de travaux (salle de sports, voirie, réseaux d'assainissement, d'éclairage public, d'électricité...) sans augmenter la pression fiscale.

Pour conclure, **je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et vous convie d'ores et déjà à la cérémonie des vœux de la municipalité le dimanche 13 janvier à 11h à la salle Famisol.**

Bien à vous.

Cyrille GUIBERT, maire.

● FÊTES ET MANIFESTATIONS

Samedi 15 décembre : Arbre de Noël – OGEC Arc en Ciel – salle FAMISOL

Vendredi 21 décembre : Arbre de Noël – Amicale Laïque Jacques Moreau – salle FAMISOL

LA VIE COMMUNALE

● REMERCIEMENTS

Depuis quelques jours, Sainte Cécile s'est mise aux couleurs de l'hiver et de Noël, ceci grâce au travail d'une équipe de bénévoles et aux agents techniques. L'envie d'embellir et de dynamiser la commune, des idées bouillonnantes, du vivre ensemble, de la bonne humeur...Qu'ils soient remerciés !

« Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps. »



● **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Lors de sa séance du 25 octobre 2018, le Conseil Municipal a :

- pris connaissance du rapport d'activité 2017 de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay ;
- décidé d'inscrire la commune dans le programme « Écoles numériques innovantes et ruralité » édition 2018 en vue de solliciter une aide de 50% de l'Etat pour l'acquisition de matériel à destination de l'école Jacques Moreau, à savoir, l'acquisition d'un Vidéoprojecteur Interactif et d'une classe mobile tablette ;
- décidé de se prononcer contre le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes au 01/01/2020 ;
- autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec le SyDEV pour l'installation de 5 prises supplémentaires sur candélabres pour les décorations de Noël ;
- autorisé Monsieur le Maire à signer un arrêté par lequel la commune reprend la concession du cimetière n°206 suite à la procédure réalisée de 2015 à 2018 ;
- confirmé le souhait de la Commune de Sainte Cécile de changer d'opérateur de télétransmission des actes suite à son adhésion au Syndicat Mixte e-collectivités Vendée et aux fins de télétransmission des actes budgétaires. Monsieur le Maire est ainsi autorisé à signer, avec Monsieur le Préfet, les deux avenants proposés ;
- émis un avis favorable sur le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau potable.

● **COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE**

A l'approche des fêtes de fin d'année, le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée souhaite appeler l'attention sur le démarchage à domicile de vendeurs de calendriers.

Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime. Les malfaiteurs agissent généralement en binôme. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent son attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités. Certains se présentent comme des professionnels (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, gendarmes, pompiers, etc...).

Le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée invite à la plus grande vigilance et à prendre quelques mesures de sûreté élémentaires. Lorsqu'une personne se présente à la porte du domicile, il faut systématiquement :

- identifier le ou les visiteurs visuellement par la fenêtre, le visiophone, l'entrebâilleur ou le viseur optique,
- exiger la présentation d'une carte professionnelle et (ou) de l'ordre de mission même si cette personne porte un uniforme,
- solliciter la présence d'un ami ou d'un membre de votre famille susceptible de se déplacer rapidement,

- en cas de doute, refuser l'accès à votre domicile et devant l'insistance de votre interlocuteur, téléphoner à l'organisme dont il prétend dépendre ou menacer de faire appel à la gendarmerie,

En cas de démarchage à domicile abusif avéré, il convient de conserver les preuves, ne toucher à rien, observer les contrevenants et prévenir immédiatement la gendarmerie.

Sachez qu'un policier ou un gendarme :

- ne se présentera jamais à votre domicile avec un voleur qu'il aura arrêté,
- ne vous demandera pas de lui présenter vos bijoux, votre argent ou autres objets de valeurs.

La sécurité étant l'affaire de tous, signalez tout comportement ou passages répétés vous paraissant suspects. A cet effet, contactez directement la brigade de gendarmerie la plus proche ou adressez-nous un courrier électronique à :

cptm.ggd85@gendarmerie.interieur.gouv.fr

LA VIE SCOLAIRE ET ASSOCIATIVE

● **AMICALE LAÏQUE JACQUES MOREAU**

Le Marché de Noël qui s'est tenu les 17 et 18 novembre derniers a été encore un franc succès. Aussi, l'opération "collecte de papier" est arrivée à son terme et le bilan est positif. L'amicale remercie sincèrement tous les participants et visiteurs.

En décembre, la fête de Noël de l'école aura lieu le vendredi 21 décembre à partir de 18h30 à la salle FAMISOL avec les spectacles des enfants, le spectacle des amicalistes, la remise de cadeaux. La buvette sera ouverte à l'issue de la soirée. Parents, pensez-aussi à réserver vos pizzas pour passer une bonne fin de soirée (informations à venir dans les cahiers des enfants). La soirée est ouverte à tous.

Le bureau souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année à tous les élèves, à toute l'équipe enseignante, à tous les amicalistes, et à tous les Céciliennes et Céciliens.

● **ÉCOLE PRIVÉE ARC EN CIEL**

Après une première période consacrée à la découverte des métiers de bouche (boulangier, fromager, charcutier/traiteur), les enfants de l'école privée Arc-en-Ciel découvrent les métiers artistiques.

Les élèves sont enthousiastes à l'idée de faire de leur passion, un métier. Ils s'essayaient donc depuis plusieurs semaines à révéler leurs talents cachés. Cela a mis la puce à l'oreille du Père Noël qui justement cherchait des idées pour son spectacle de fin d'année. Il a donc décidé de mettre à l'honneur tous les talents des enfants de l'école et il vous donne rendez-vous le samedi 15 décembre à 18h00 à la salle FAMISOL pour admirer et surtout encourager tous ces artistes en herbe. Gymnastes, chanteurs, danseurs, comédiens, musiciens...vont investir la scène pour vous proposer un spectacle d'INCROYABLES TALENTS.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Pour tous renseignements ou inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter ou à prendre rendez-vous avec Mme CORNU Florence (Chef d'Établissement).

Si votre enfant est né en 2016 et que vous souhaitez le scolariser à compter de janvier 2019, vous pouvez nous contacter.

Ecole privée Arc-en-Ciel

3, rue de Saint Vincent

85110 SAINTE CECILE

Tel : 02 51 40 24 69

Mail : ogec.stececile85@wanadoo.fr

● **CLUB « LOISIRS ET AMITIÉS CÉCILIENNES »**

Pas de dictée au mois de décembre.

Fermeture du club le mercredi 26 décembre 2018 entre Noël et le 1er de l'An.

● **FAMILLES RURALES – ACCUEIL DE LOISIRS AM STRAM GRAM**

Les membres du bureau de l'association souhaitent la bienvenue à Aurélie qui rejoint l'équipe d'animation sur le centre de loisirs et aussi sur les loisirs Préados.

LES MERCREDIS

Noël approche et nous continuons notre thème avec le Docteur Weetoz et Ella Desmysteres

Au programme des mercredis de décembre : Création d'un jeu de société, du plastique fou, réalisation d'un set de table équilibré et des défis avec Ella Desmystères.

LES PETITES VACANCES SCOLAIRES

Cette année, l'accueil de loisirs sera **ouvert du Mercredi 2 janvier au vendredi 4 janvier 2019**. Nous retrouverons notre thème avec nos deux personnages durant ces trois jours!

L'accueil sera **fermé durant la semaine 52**.

Vous recevrez début décembre les tracts avec le programme des animations et le bulletin d'inscription dans les cartables de vos enfants. **Inscriptions jusqu'au jeudi 13 décembre.**

Pour les mercredis et les vacances, inscription possible à la journée, à la demi-journée, avec ou sans le repas.

DOSSIERS D'INSCRIPTION 2019 (accueil de loisirs et TAP)

La fin de l'année approchant, il est temps de faire ou de refaire les dossiers d'inscription de vos enfants pour 2019.

- Pour les enfants déjà inscrits en 2018, il vous sera demandé de mettre le dossier à jour (vérification des données, fiches sanitaires à refaire et vaccins à fournir).

Attention, sans cette démarche, vos/votre enfant(s) ne pourront être accueillis à partir du 07 janvier 2019.

- Pour les nouveaux inscrits, un dossier devra être complété. Merci de venir avec une attestation de Quotient Familial CAF ou MSA et la copie des vaccins de vos enfants.

Permanences pour les dossiers, à l'accueil de loisirs :

- Vendredi 15/12 ; de 16h à 18h30

- Samedi 16/12 ; de 10h30 à 12h

- Mardi 19/12 ; de 17h à 19h00

Si toutefois vous n'êtes pas disponible sur l'un de ces créneaux, merci de contacter Jérémy au 02 51 40 22 83, ou au centre.amstramgram85@gmail.com ou au 7, rue de l'Aublonnière, 85110 STE CECILE, afin de fixer un RDV.

INFORMATIONS ET DEMANDES DIVERSES

Nous sommes à la recherche de **bouchons plastiques, des bouchons de liège** pour de futures activités manuelles. N'hésitez pas à nous en déposer !

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !!!

● **TRANSPORT SOLIDAIRE**

Vous avez plus de 60 ans et vous n'avez pas de moyens de locomotion : appelez pour tout besoin ponctuel, les chauffeurs bénévoles : GABORIAU Pierrot 02 51 94 56 55 ou 06 84 77 67 69 ; BETARD Jean 02 51 94 40 75 ou 06 70 51 87 38 ; SORIN Odile 02 51 94 31 83 ou 06 15 44 44 04 ; MENANTEAU Marie-Thérèse 02 51 40 20 78 ou 06 24 69 24 44.

LA VIE ECONOMIQUE

● **NOUVELLE ENTREPRISE**

L'entreprise SB Menuiserie 85 vient de s'installer depuis le 1er octobre 2018.

Pour tous vos travaux de menuiserie : Pose d'ouvertures en neuf et rénovation (alu, PVC, bois), agrandissement ossature bois, pose de cloisons sèches, isolation thermique par l'extérieur, pose de parquets, lambris (bois, PVC), pose pergolas, terrasse bois.....

N'hésitez pas à me contacter :

M. Sébastien BENIT

Le Pont Charrault – 85110 Sainte Cécile

Tél : 06 42 06 70 47

Mail : sbmenuiserie85@orange.fr

LA VIE INTERCOMMUNALE

● **PASSEPORT, CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE**

Depuis le 29 octobre 2018 la ville de Chantonay a mis en place sur son site internet une interface <https://www.chantonay.fr/cartes-didentite-et-passeports-prenez-rendez-vous-en-ligne/> permettant

aux demandeurs de CNI et passeports de prendre leur RDV eux-mêmes aux jours et heures de leur choix en fonction de créneaux disponibles. De plus, en cliquant sur les différents liens, ils ont également la possibilité de faire leur pré-demande en ligne, de s'informer sur la liste des documents à fournir et de la réglementation en vigueur.

Prochain « Trait d'Union » - Articles à déposer en Mairie pour le 15 décembre 2018

E-mail : mairiestececile85@wanadoo.fr Site Internet : www.saintececile85.fr

Mairie 1, Place de la Mairie 85110 SAINTE CECILE
Tél. : 02.51.40.24.07 Fax : 02.51.40.25.59



Ne jetez pas les coquilles d'huîtres à la poubelle, elles se recyclent !

Pendant les fêtes de fin d'années, faites un geste pour l'environnement tout en allégeant votre poubelle.

Les permanences à Sainte-Cécile (aux ateliers techniques – rue de St Vincent) :

- ✓ Jeudi 27 décembre 2018 de 10h à 17h
- ✓ Jeudi 3 janvier 2019 de 10h à 17h



ATTENTION!

Coquilles d'huîtres
uniquement

*Tout apport contenant d'autres crustacés, rince doigts, assiettes ou autres déchets **ne sera pas accepté.***

Une fois collectées, les huîtres seront concassées en éléments fins afin de les rendre assimilables pour les terrains agricoles.

Pour plus d'informations, consultez le site internet www.scom85.fr ou par téléphone au **02 51 57 11 93**.

Le conseil municipal et l'ensemble du personnel vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

